



PIERRE MOSCOVICI  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES  
FINANCES

NICOLE BRICQ  
MINISTRE DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR

BERNARD CAZENEUVE  
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU  
BUDGET

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

[www.commerce-exterieur.gouv.fr](http://www.commerce-exterieur.gouv.fr)

Paris, le 9 avril 2013  
N° 531/221

## **Près de 2 tonnes de khat interceptées en 3 jours par les douaniers du Tunnel sous la Manche**

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, félicitent les agents de la Direction régionale de Dunkerque, pour leurs deux dernières saisies de khat les 2 et 4 avril derniers (800 kg le 2 avril et 1100 kg le 4 avril). La drogue, destinée aux Pays-Bas, a été découverte dans des camions à leur sortie du Tunnel.

En l'espace de trois mois, les agents des douanes ont saisi près de 11 tonnes de khat, soit plus du double des saisies réalisées pour l'ensemble de l'année 2012, laquelle avait déjà constitué un record, avec 4,5 tonnes interceptées.

A eux seuls, les douaniers du port de Calais et du Tunnel ont saisi plus de 10 tonnes de cette drogue en 9 saisies. D'autres affaires ont également été réalisées dans des colis à Roissy et Marseille, ainsi que par des agents de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) en région parisienne.

Le khat est classé comme une drogue illégale dans 16 des 27 pays de l'Union européenne. Les Pays-Bas ont interdit le khat à la vente le 4 janvier 2013. Depuis, les saisies de khat en provenance Royaume-Uni, où il est légal, se multiplient sur le territoire national. En France, le khat est classé comme stupéfiant depuis 1995.

Le khat est un arbuste poussant en Afrique orientale et dans la péninsule arabique, dont les feuilles fraîches procurent des effets euphorisants et stimulants similaires à ceux des amphétamines lorsqu'elles sont mâchées.

### **Contact presse :**

Service presse de la DGGDI : Serge Puccetti, directeur de la communication : 01 57 53 47 18 / 42 11